

# Découverte à Lattes d'un quatrième trésor monétaire préromain

par Michel Py

Le site de Lattes se distinguait déjà par le nombre des trésors monétaires qui y furent découverts : trois trésors en effet avaient été recueillis anciennement sur le terrain actuellement en fouille. La campagne 2000 a vu la mise au jour des restes d'un quatrième trésor monétaire dans le même quartier.

## 1. Rappel

Le premier trésor signalé à Lattes a été recueilli en 1965 non loin de la route de Pérols, à l'emplacement du parking actuel du centre archéologique (voir situation fig. 1, T1). Il contenait au moins 1890 oboles de Marseille en argent et a été daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (1).

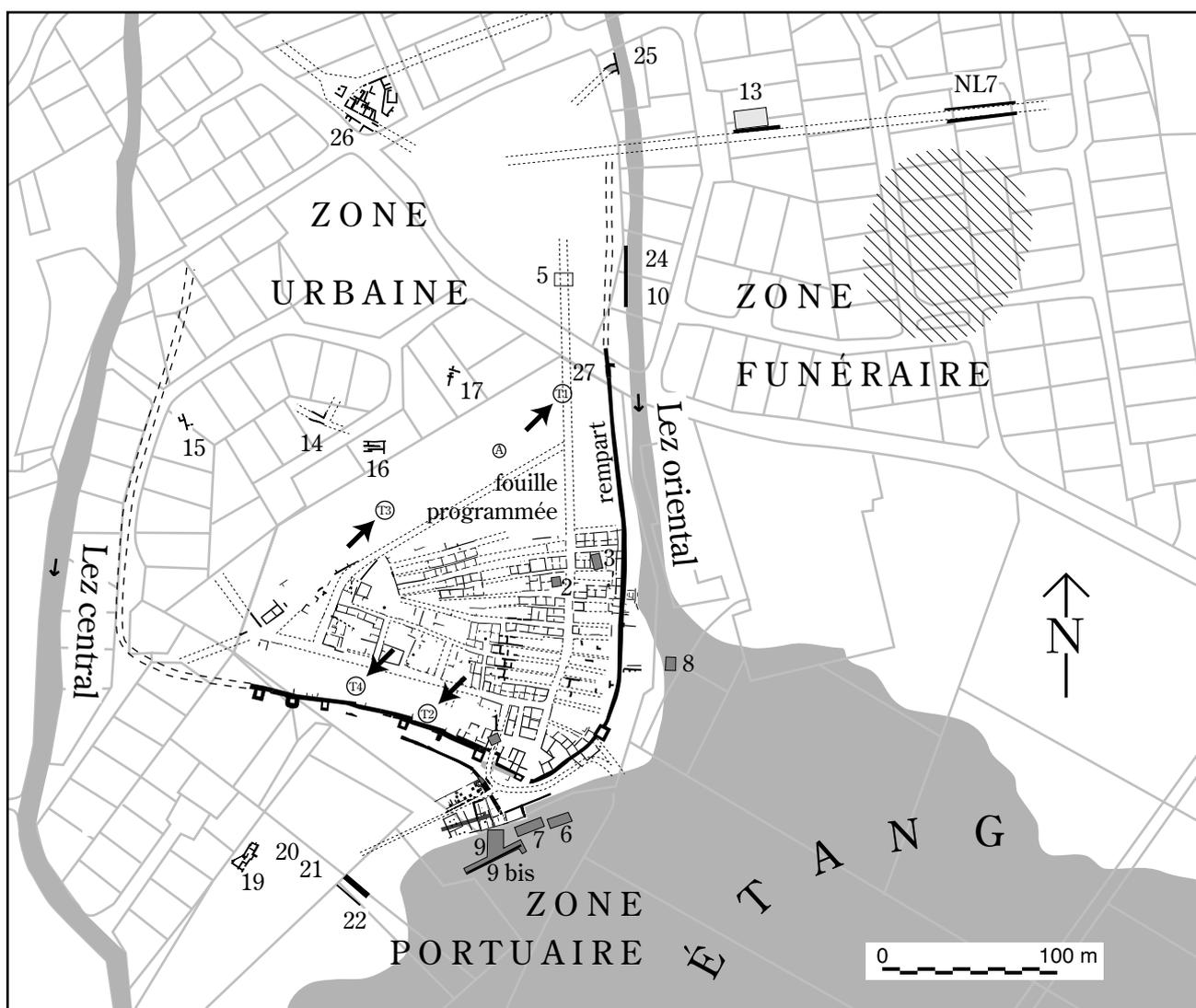


Fig. 1 : Situation des trésors monétaires (flèches) découverts sur le gisement de Lattes.

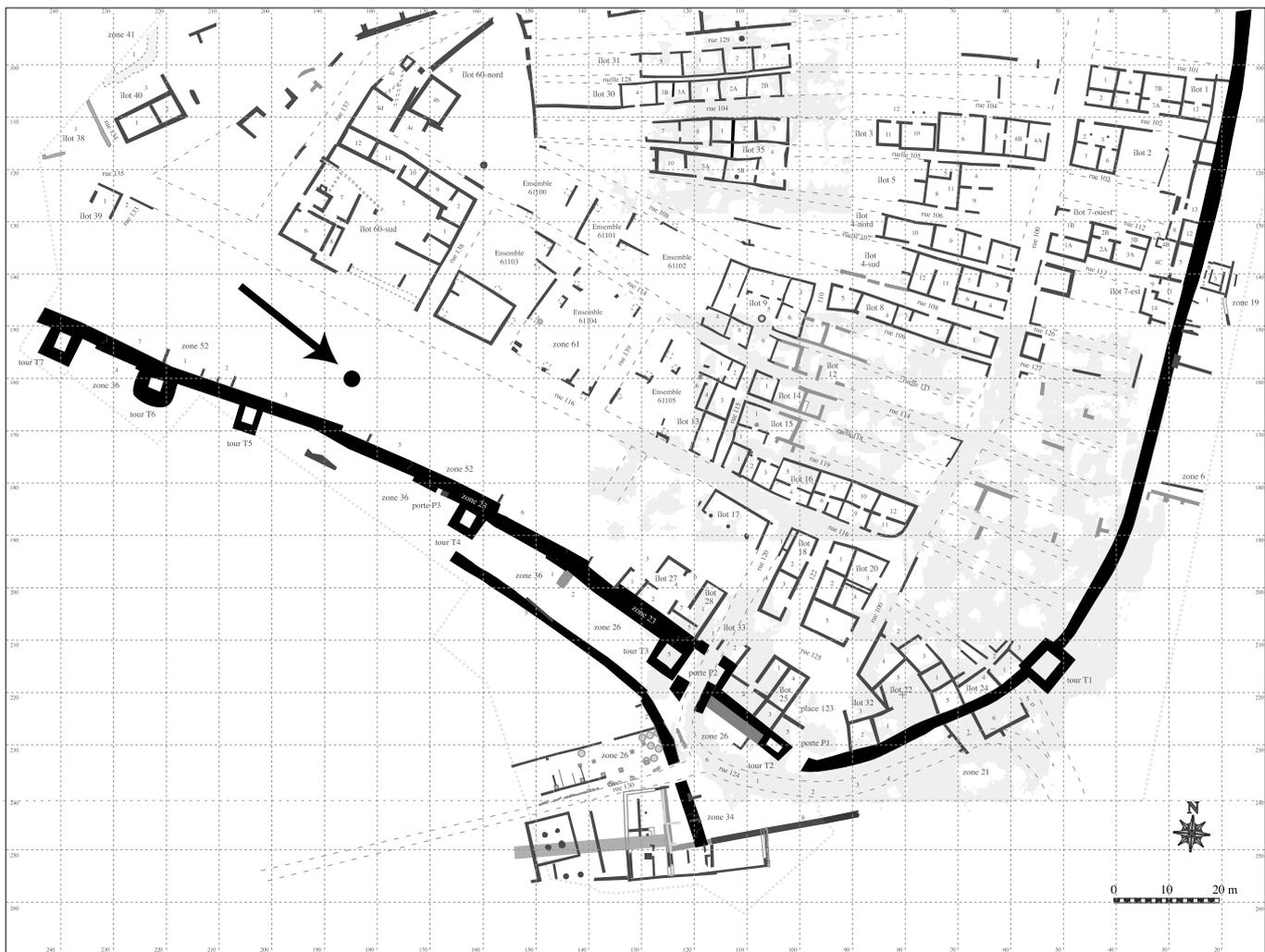


Fig. 2 : Situation du trésor n°4 de Lattes dans la fouille de Saint-Sauveur.

Le second trésor, recueilli en 1966, était également composé uniquement d'oboles massaliètes, au nombre de 993, que l'on a proposé de dater du milieu du IIIe s. Il a été trouvé au sud de la parcelle, à un endroit que l'on situe aujourd'hui très près de la façade méridionale du rempart de la ville (fig.1, **T2**) (2).

Le troisième trésor a été mis au jour en 1967 au nord-ouest du même terrain (fig.1, **T3**); il contenait 850 monnaies à la croix en argent, dont deux fourrées. On a également rattaché à ce troisième ensemble une monnaie de potin dont l'appartenance au trésor reste néanmoins douteuse. Ce troisième trésor daterait du IIe s. av. n. è. selon les auteurs de la découverte (3) ou bien du Ier s. selon d'autres (4).

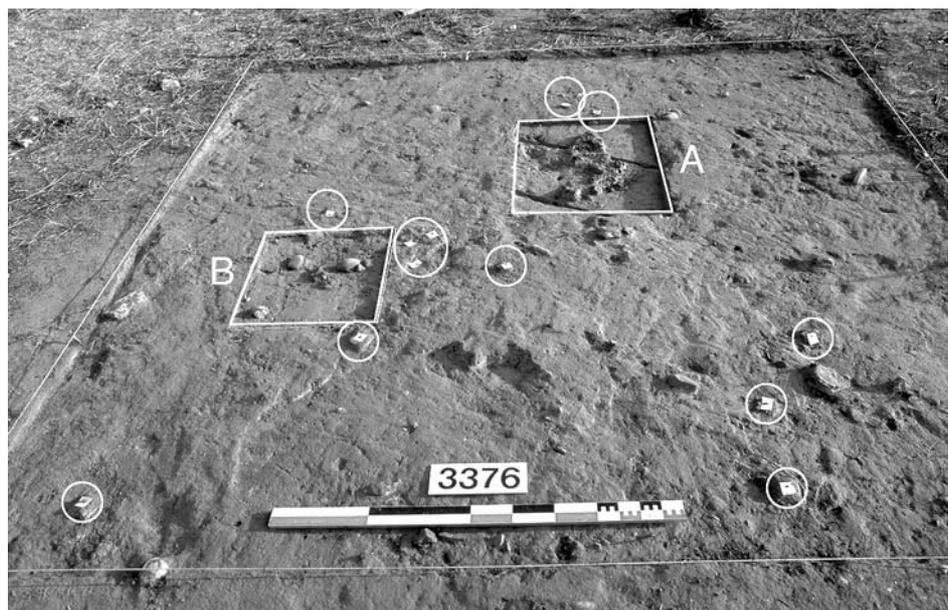


Fig.3 : Vue générale du sondage mené à l'aplomb du trésor monétaire n°4 (Us 52013), prise du nord. A : concentration principale au sud-est (Us 52014 et 52016) ; B : concentration secondaire au nord-ouest (Us 52015); cercles : monnaies erratiques laissées en place.

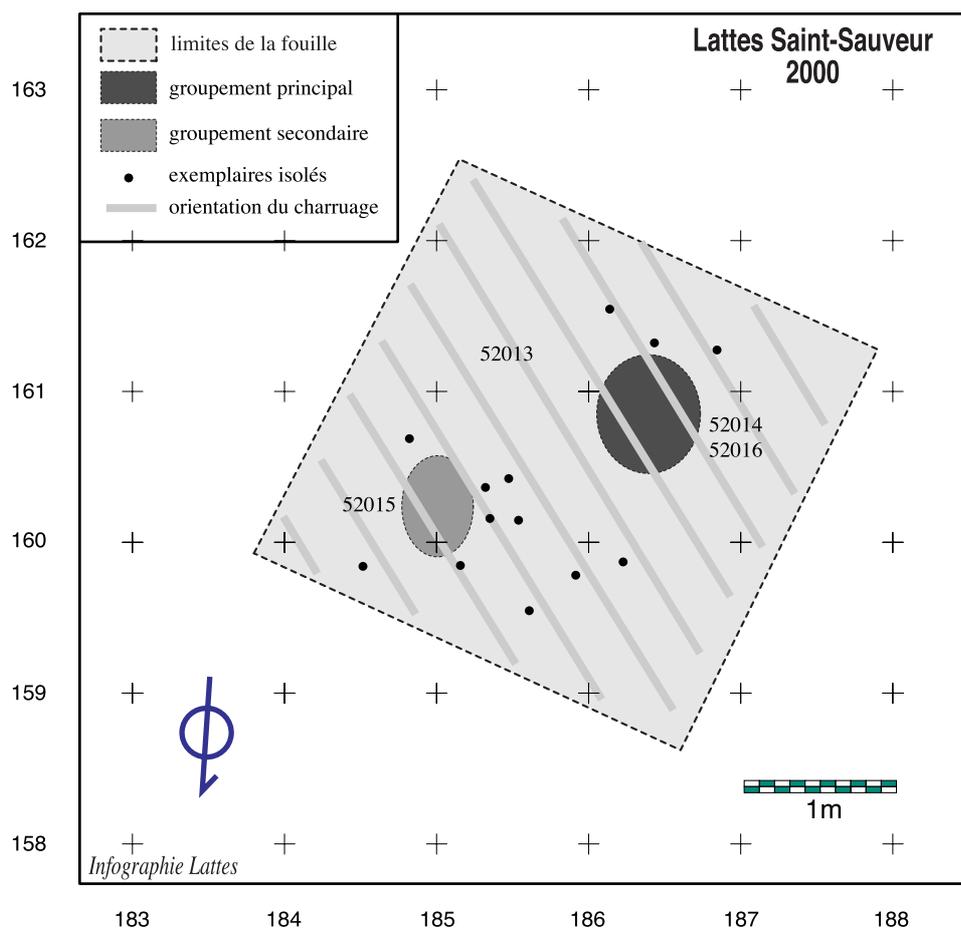


Fig.4 : Relevé du sondage mené à l'aplomb du trésor monétaire n°4.

## 2. Le quatrième trésor de Lattes (DP52016)

### 2.1. Circonstances de la découverte

La découverte d'un quatrième trésor monétaire a résulté du décapage général des terres labourées effectué en 1999 dans la partie sud de la fouille de Lattes/Saint-Sauveur. Ce décapage a été arrêté quelques centimètres au-dessus du niveau de base des labours modernes, afin préserver au mieux les ruines sous-jacentes. Au cours de la campagne de fouille d'août 2000, plusieurs oboles de Marseille en argent groupées ont été repérées en surface par Cédric Bonato, qui conduisait dans ce secteur le programme de topographie urbaine dont il est fait état dans le présent rapport. Un sondage 9 m<sup>2</sup> a été implanté tout autour afin de tester l'hypothèse de l'appartenance des pièces en question à un trésor monétaire, hypothèse qui s'est rapidement vérifiée.

Les coordonnées des angles du sondage sont les suivantes (sous forme X/Y par rapport au quadrillage général de la fouille) : a=188,06/161,20, b=186,61/158,62, c=183,93/159,80, d=185,19/162,54.

L'emplacement du dépôt, non loin au nord de la courtine méridionale du rempart préromain, derrière la tour 5 (fig.1, point T4 et fig.2) a conduit à attribuer le tout au secteur 3 de la zone 52. Notons que le trésor n°4 est situé à quarante mètres à l'ouest de l'emplacement de découverte du trésor n°2 (fig.1).

### 2.2. Données de fouille

La fouille s'est limitée à un décapage superficiel n'excédant pas 10 cm de profondeur. Elle a permis de mettre en évidence sur toute la surface explorée les traces de carrelot indiquant la base du défonçage agricole. Ce décapage superficiel (Us 52013) a été entièrement tamisé, ce qui a permis de recueillir 202 monnaies dispersées, dont certaines ont été laissées en place et cotées (fig.3, cercles et fig.4, points).

À la base de la couche remaniée, deux concentrations ont été isolées, l'une au sud-est du sondage (fig.3 et 4, A), l'autre au nord-est (figure 3 et 4, B).

La concentration nord-est, enregistrée sous le numéro d'Us 52015, s'est révélée correspondre à un lot de pièces déplacées par la charrue. Bien que relativement groupées, les monnaies étaient disposées sans ordre évi-

dent dans un espace d'environ un quart de m<sup>2</sup>. Cette concentration a livré 51 oboles de Marseille en argent.

La concentration sud-est est plus intéressante. En effet, elle correspond à la base du dépôt et a livré non seulement le plus grand nombre de pièces, mais également des éléments du vase qui les contenait. Malheureusement, ici comme sur le reste du sondage, la charrue est passée sous le dépôt, éventrant le vase et répandant les pièces tout autour (fig.5).

Malgré ces mauvaises conditions de conservation, plusieurs observations ont pu être faites. Le vase contenant le dépôt est une urne non tournée à fond annulaire, probablement du type CNT-LOR U5g. Seuls nous sont parvenus quelques éléments du fond et de la base de la panse, complètement fragmentés (fig.5, flèches). Cette urne était primitivement posée sur un gros tessons d'amphore massaliète à plat, encore pris dans la couche de remblai d'adobes sous-jacente au charruage.

La plus grande partie des pièces a été déjetée par la charrue vers le sud, où les monnaies sont restées relativement groupée et apparaissent en plusieurs endroits sous forme de petites piles renversées (fig.5). Une autre concentration dense se trouve au contact même du pied du vase non tourné. L'épaisseur des concentrations de monnaies n'excède jamais 2 cm.

Ce groupe sud-est a été enregistré en deux décapages. Le premier (Us 52014) a concerné le nettoyage de surface des concentrations visibles et a permis de recueillir 105 oboles. La concentration laissée en place au contact du fond d'urne (Us 52016, fig.5) représente le lot de monnaies le plus important, avec 431 exemplaires. Notons que parmi ces monnaies se trouvait un très petit anneau en bronze (attache de bourse ?).

### 2.3. Composition du trésor n°4

Au total, le nombre des monnaies recueillies dans les différents décapages décrits ci-dessus s'élève à 798. Il s'agit en totalité d'oboles de Marseille en argent, portant au droit la tête d'Apollon et au revers une roue cantonnée avec légende MA incluse dans deux cantons.

Le premier examen d'une centaine de ces oboles (fig.6 et 7) fait apparaître une certaine homogénéité, dont témoigne le type du revers : cercle bien centré, finesse de la roue et des rayons, lettres non bouletées, A à barre droite. Cependant, cette homogénéité cache une grande variété dans le détail :

- au revers, le centre de la croix, majoritairement bouleté, peut ne l'être pas dans certains cas ;
- au droit, les têtes d'Apollon sont de styles extrêmement divers (voir l'exemple de deux variétés fig.8), rares étant les pièces issues de coins comparables ;
- deux grands groupes de droits peuvent être néanmoins distingués, selon que la tête porte ou non des favoris descendant sur la joue. Le type aux favoris semble de loin le mieux représenté.

Bien entendu, ce lot de presque huit cents oboles devra être étudié de plus près, afin d'en tirer tous les enseignements à la fois intrinsèques et extrinsèques. Il sera intéressant d'en comparer la composition avec les deux autres trésors monétaires de Lattes (trésors 1 et 2) composés comme celui-ci exclusivement d'oboles massaliètes en argent.

### 2.4. Éléments de chronologie

Outre les éléments de datation que l'on pourra tirer de l'analyse numismatique (qui a priori orientent vers le III<sup>e</sup> ou le début du II<sup>e</sup> s.), quelques indications chronologiques sont fournies par le mobilier recueilli lors du nettoyage du dépôt et de ses environs.



Fig. 5 : Trésor monétaire n°4, détail de la concentration sud-ouest (Us 52016) ; les flèches indiquent les tessons du fond du vase non tourné contenant le dépôt.

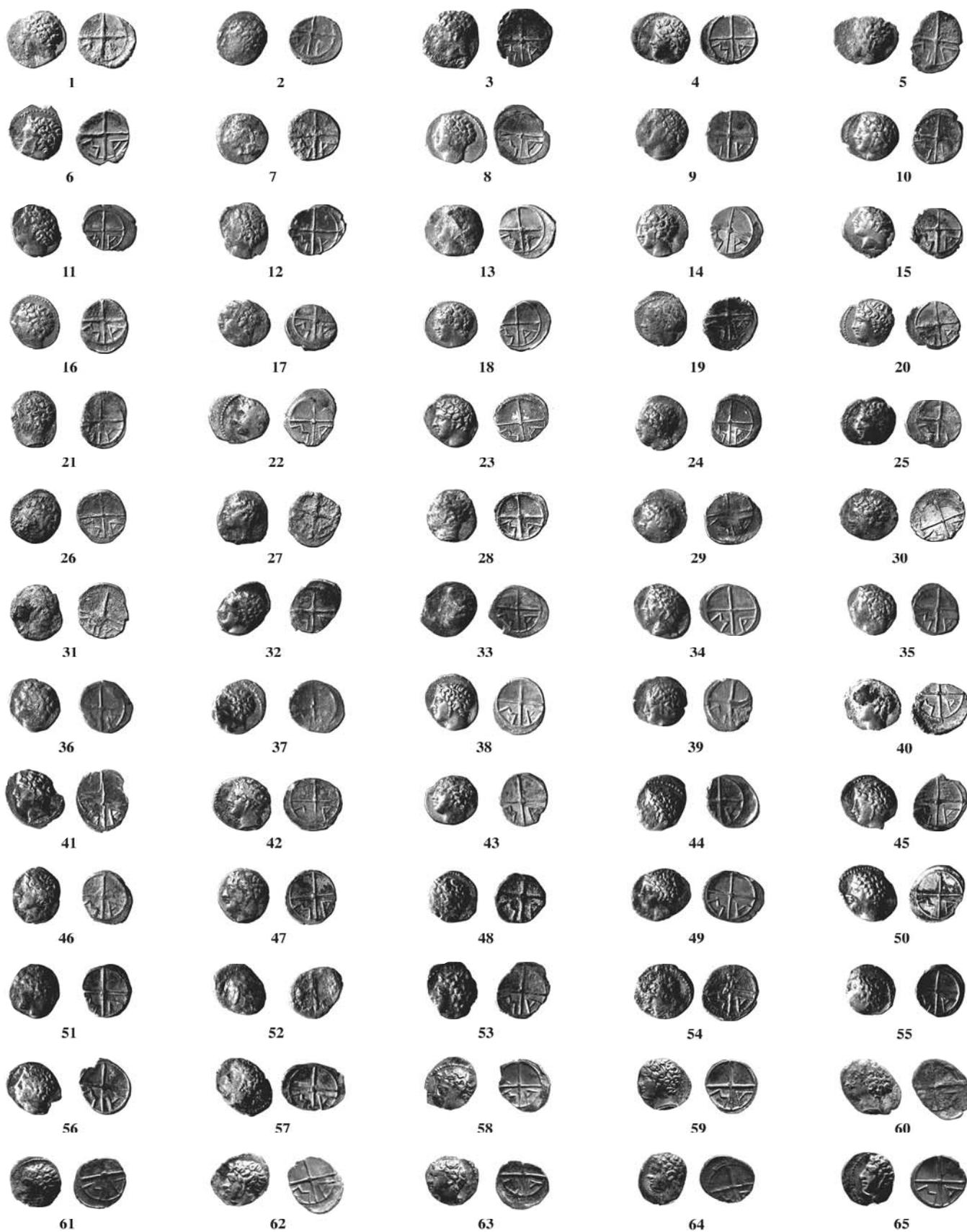


Fig.6 : Exemples d'oboles massaliètes en argent du trésor n°4 de Lattes.

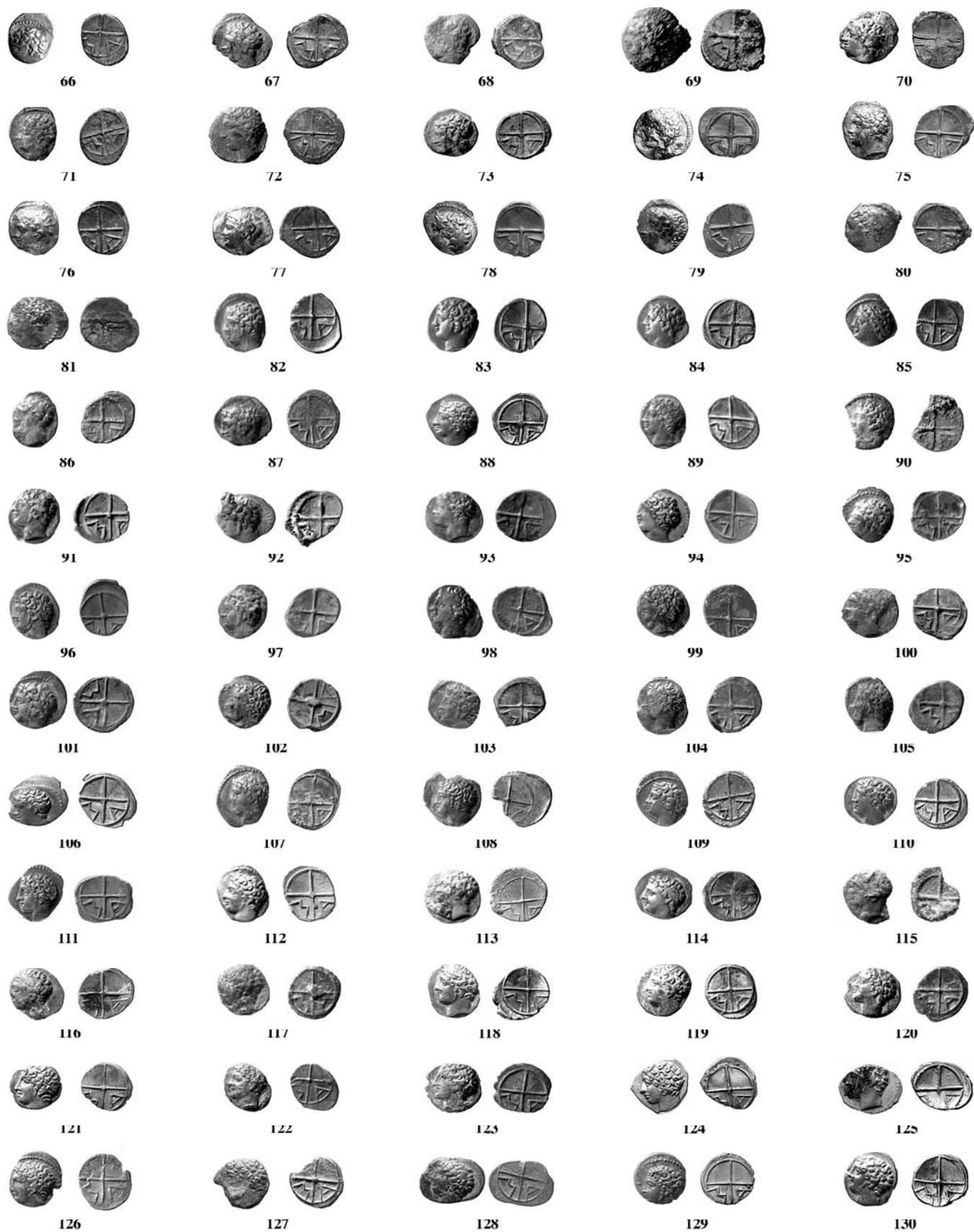


Fig.7 : Exemples d'oboles massaliètes en argent du trésor n°4 de Lattes.



Fig.8 : Oboles massaliètes du trésor n°4 : détail de deux types de droit.

Les structures et les couches précédemment fouillées dans la zone de découverte, située le long du parement intérieur de l'enceinte (zone 52) appartiennent toutes au IV<sup>e</sup> s. av. n. è. Le dépôt monétaire, qui a été logiquement enterré à partir d'un sol beaucoup plus élevé que les niveaux se trouvant à la hauteur de sa base, a toute chance d'appartenir à une époque nettement postérieure.

Les urnes à pied annulaire et panse lisse de type U5g ou U5g1, bien que connues depuis le IV<sup>e</sup> s. à Lattes, n'y sont régulièrement représentées qu'à la fin du III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> s. Les mobiliers recueillis dans le décapage mené au contact du charruage (52013) appartiennent pour leur part en majorité à la fin du IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s., date probable des couches dans lesquelles le trésor a été enfoui :

– claire peinte: olpé 522 (1b); attique à vernis noir: coupe sans tige 513-517 (1b); bol 825-842 (1b); petites estampilles: bol 2783 (1b); mortier massaliète: mortier 624b (1b); mortier étrusque: mortier 3 (1f); amphore massaliète: bord bd7 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (2b); jatte J1e (1b); urne U5 (2b).

Bien que les conditions de conservation interdisent toute assurance, c'est donc vers une datation aux alentours de la fin du III<sup>e</sup> s. qu'oriente le contexte de découverte.

#### NOTES

(1) R. Majurel, J. Arnal et H. Prades, Le trésor d'oboles massaliotes de Lattes, Hérault, *Ogam*, 18, 1966, p.275-288.

(2) R. Majurel, J. Arnal et H. Prades, Deux nouveaux trésors de Lattes, Hérault, oboles massaliotes et monnaies à la croix, *Ogam*, 19, 1967, p.397-433., notamment p.398-406.

(3) *Ibidem*, p.406-431.

(4) J.-C. Richard, Les monnaies gauloises «à la croix» et le trésor de Lattes (Hérault, France), *Jarbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 20, 1970, 49-62.

*Autres publications sur les trois premiers trésors monétaires de Lattes :*

• J.-C. Richard, Les trésors de Lattes, Hérault: oboles massaliètes et monnaies à la croix, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 23, 9, 1968, 321-322.

• J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974, p.345.